



Atelier de dialogue et d'échanges sur le thème :

**« Le Protocole de Nagoya
«Quel Ordre Juridique National-APA ? »**

Jeudi 07 Juin 2018, Rabat

Programme provisoire

Heure	Session
16h00	Accueil et inscription des participants.
16h10	Mots d'ouverture <ul style="list-style-type: none">• Représentant du SEDD• Représentant du PNUD
16h25	<ul style="list-style-type: none">• Enjeu : Comment transformer les ressources génétiques en levier de développement socio-économique ?• Le Protocole de Nagoya : une opportunité pour conjuguer protection des ressources et développement socio-économique.• APA : un mécanisme gagnant-gagnant.
17h10	Discussion.
17h40	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du projet de loi sur l'APA.• Présentation de l'expérience juridique de la France en matière d'APA.• Témoignage – APA-• Rôle de l'Autorité Nationale Compétente dans le mécanisme de contrôle et de suivi.• Présentation des éléments du contrat-type APA et des dispositifs de renforcement des capacités de négociation des fournisseurs Marocains.
18h20	Discussion.
18h50	Clôture de l'atelier.
19h00	Invitation à la rupture du jeûne.